



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Soixante et onzième session**

Rome, 6-7 décembre 2000

**ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS**  
**2000-2001**

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

**a) Annexe A**

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.



**b) Annexe B**

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

**c) Annexe C**

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

**d) Annexe D**

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués<sup>1</sup>.

**e) Annexe E**

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

---

<sup>1</sup> Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

<b>Région:</b> Afrique occidentale et centrale (Afrique I)	<b>Pays:</b> Sao Tomé-et-Principe
<b>Nom du programme:</b> programme de développement participatif de l'agriculture paysanne et des pêches artisanales	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 270
<b>Coût du programme (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 0,14
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinancier:</b> pourparlers en cours avec l'Agence française de développement (AFD) et le Ministère français des affaires étrangères
<b>État d'avancement:</b> formulation en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

### Objectifs du programme

Le FIDA est intervenu dans ce pays pour appuyer la création d'associations d'exploitants agricoles et de pêcheurs et améliorer la productivité des activités agricoles et de la pêche artisanale. Malgré les résultats obtenus jusqu'ici, la situation gravement décapitalisée aussi bien des pêcheurs artisanaux des deux sexes que des petits exploitants, associée à certains facteurs extérieurs tels que les fluctuations des cours du cacao sur les marchés mondiaux et les politiques de rigueur budgétaire mises en œuvre sont autant d'éléments qui ont fortement freiné l'augmentation des revenus des petits exploitants et des hommes et des femmes pratiquant la pêche artisanale. En conséquence, les petits exploitants et les pêcheurs artisanaux des deux sexes restent les groupes les plus pauvres de la société de Sao Tomé-et-Principe. Dans ce contexte, le programme envisagé se propose d'améliorer les conditions de vie et les revenus des hommes et des femmes qui travaillent dans le secteur de l'agriculture paysanne et des pêches artisanales, ainsi que de contribuer activement à la transformation de certaines organisations locales telles que groupes communautaire, associations, fédérations et organisations non gouvernementales (ONG), en agents du développement durable. Globalement, le programme aidera ses bénéficiaires à surmonter les obstacles majeurs qu'ils auront eux-mêmes identifiés.

### Bénéficiaires du programme

Le programme visera toutes les zones rurales du pays, à la fois à Sao Tomé et à Principe. Le groupe cible comprendra des ménages qui pratiquent la pêche artisanale et des familles de petits paysans qui ont reçu des terres au titre du programme de privatisation foncière démarré en 1993, mais dont les revenus restent au-dessous du seuil de pauvreté. Les familles de petits paysans sont celles d'anciens travailleurs des plantations et d'autres bénéficiaires du programme de distribution des terres (environ 7 000 familles). Les ménages qui pratiquent la pêche artisanale (environ 3 000 familles) comprennent généralement le pêcheur et sa compagne, la *palayé* (épouse du pêcheur). Les *palayés* qui vivent dans des zones isolées souffrent particulièrement du manque de services de transport.

<sup>1</sup> Données relatives à 1998. PNB en dollars des États-Unis.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

## Composantes du programme

### a) Développement participatif

Au titre de cette composante, les communautés de petits paysans, existantes et nouvellement établies, recevront l'appui nécessaire pour effectuer une étude participative et ventilée par sexe des obstacles et des priorités, analyse qui devrait aboutir à la préparation d'un ensemble de propositions d'investissement au niveau individuel et communautaire (programme d'activités communautaires). Pour ce faire, le programme a prévu d'encourager la création de groupes et la formation en gestion ainsi que dans des domaines techniques. Le programme financera des activités économiques communales ayant un rendement différé, moyennant une subvention et une contribution des utilisateurs. Les investissements directement productifs, qu'ils soient individuels ou collectifs, seront financés par un prêt consenti par les caisses locales. Au cours des trois premières années de chaque opération, le programme offrira, à la demande, un appui moyennant des stages de recyclage, une supervision attentive, la diffusion d'informations commerciales, etc.

### b) Finance rurale

Le programme a pour objet de prendre en charge la mise en place d'un système national de financement rural dû à l'initiative de l'AFD et organisé selon le modèle mutualiste. Actuellement, neuf caisses rurales d'épargne et de dépôt sont opérationnelles. Le programme soutiendra la création d'environ dix autres caisses.

### c) Développement et recherche

Le programme continuera d'appuyer les services de vulgarisation dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, susceptibles d'encourager la formation à la gestion et de fournir des conseils en réponse à la demande.

### d) Appui institutionnel et gestion du programme

Le programme assurera son soutien institutionnel aux associations existantes ou nouvellement créées, aux unions et aux fédérations ainsi qu'aux ONG, sous forme d'une formation de leurs membres et de leur personnel en gestion et dans des domaines techniques. Le programme encouragera la création d'une association des fédérations, ONG et unions représentatives auxquelles il confiera l'exécution du programme.

## Exécution du programme

L'unité de gestion, dont les membres seront nommés par l'association de fédérations représentatives, d'ONG et d'unions susmentionnées, sera mandatée pour assurer l'exécution au jour le jour des activités du programme. Pour ce qui est des services, des procédures d'appel d'offres seront mises en place et la fourniture des services fera l'objet d'une stricte surveillance. Un comité de coordination du programme, composé de représentants du ministère ou des ministères techniques compétents ainsi que des bénéficiaires approuvera le programme de travail et budget annuel.

## Caractéristiques importantes

Le programme de longue durée proposé, qui sera financé au titre du mécanisme flexible de financement (MFF), permettra de renforcer les associations de pêcheurs et de petits exploitants et de leur confier progressivement la responsabilité de la mise en œuvre du programme. Il mettra à profit les enseignements tirés du programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale, du projet relatif à la pêche artisanale et du deuxième projet de développement de la pêche artisanale. Ce faisant, il entend suivre une démarche plus soucieuse d'égalité entre hommes et femmes en veillant à ce que les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche et de l'agriculture aient un accès préférentiel à l'assistance et aux ressources offertes par le programme, à ce que le personnel responsable de l'exécution du programme comprenne un plus grand nombre de femmes et à ce que



hommes et femmes représentent les intérêts des bénéficiaires au sein des structures de gestion du programme. Grâce à sa souplesse, le programme permettra à d'autres donateurs de participer aux différents cycles de mise en œuvre, prévue sur une période de douze ans.

### **Principales questions à régler**

La phase de formulation et d'évaluation prospective portera sur les problèmes suivants: i) coordination globale avec d'autres programmes soutenus par des donateurs et mécanismes de cofinancement; ii) possibilités de diversification, y compris la production de cacao biologique et d'autres produits ayant un potentiel commercial particulier; iii) modalités de reprise en charge du système financier rural actuel; iv) création de l'association de fédérations, ONG et unions représentatives.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, Sao Tomé-et-Principe a bénéficié de quatre projets dus à l'initiative du FIDA, pour un total de 5,83 millions de DTS. Un projet est actuellement en cours d'exécution.

<b>Région:</b> Afrique orientale et australe (Afrique II)	<b>Pays:</b> Swaziland
<b>Nom du projet:</b> projet d'irrigation destiné aux petits exploitants du bassin inférieur du fleuve Usuthu	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 1 400
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 130,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 1,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>3</sup> : Gouvernement du Swaziland
<b>Conditions de prêt proposées:</b> intermédiaires	<b>Cofinanceur:</b> pourparlers en cours avec un groupe de donateurs potentiels
<b>État d'avancement:</b> formulation en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> Gouvernement du Swaziland conjointement à un groupe potentiel de donateurs <sup>3</sup> et UNOPS

### Objectifs du projet

Globalement le projet proposé a pour objet de parvenir à une amélioration durable des conditions de vie des Swazis dans le bassin inférieur du fleuve Usuthu – l'une des régions les plus pauvres du Swaziland – grâce à la commercialisation et à l'intensification de l'agriculture. Il a pour objectifs immédiats d'intégrer le secteur de la petite agriculture dans l'économie marchande en fournissant des systèmes d'irrigation destinés à développer et à diversifier l'agriculture ainsi que de mettre un terme à la dégradation de l'environnement en encourageant une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles. À cette fin, le projet transformera 6 500 ha (nets) de terres actuellement consacrées à l'exploitation agricole de demi-subsistance en cultures de rapport diversifiées pratiquées par des petits exploitants. Le projet s'inspirera de l'expérience acquise et des résultats positifs obtenus à ce jour par les petits exploitants irrigants dans la zone du projet en tirant parti des solides liaisons commerciales existant déjà avec l'industrie sucrière et en développant les filières commerciales potentielles avec les sous-secteurs du coton et de l'élevage.

### Bénéficiaires du projet

Plus de 40% de la population du pays vit dans un état de pauvreté absolue, en particulier dans les zones rurales de la Swazi Nation Land (SNL<sup>4</sup>) qui deviendra la zone du projet. Les bénéficiaires du projet proposé comptent parmi les habitants les plus pauvres du pays, le revenu moyen annuel par habitant y étant actuellement estimé à 141 USD pour les membres des exploitations rurales qui ne cultivent pas la canne à sucre. Environ 2 600 ménages (à savoir 15 300 personnes) sur un total de 3 418 ménages qui résident actuellement dans le bassin inférieur du fleuve Usuthu, qui s'étend sur cinq chefferies, devraient directement bénéficier des activités du projet. Les bénéficiaires seront surtout de petits exploitants des deux sexes qui travaillent dans des groupes/associations de 20 membres et produisent essentiellement de la canne à sucre, mais aussi d'autres agriculteurs qui cultivent le coton et d'autres cultures irriguées à forte valeur marchande et, en outre, environ 30% des groupes d'exploitants agricoles qui font de l'élevage à des fins commerciales. Les femmes et les jeunes seront membres à part entière des groupes/associations.

<sup>3</sup> La Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement, la Banque de développement de l'Afrique australe, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Ubombo Sugar Limited (propriétaire d'une raffinerie de sucre du secteur privé) et le FIDA.

<sup>4</sup> Terre communale administrée par des chefs coutumiers.

## **Composantes du projet**

### **a) Développement en amont**

Cette composante portera sur la fourniture de services d'assistance technique, la réalisation d'enquêtes et de plans d'ingénierie, la supervision de la construction et les travaux de génie civil nécessaires pour les structures de dérivation des eaux, les canaux d'alimentation, les digues et les canaux d'irrigation, principaux et secondaires.

### **b) Développement en aval**

Au titre de cette composante, le projet fournira les services suivants: i) appui technique et matériel à toutes les activités de développement en aval, y compris soutien au Conseil consultatif du bassin inférieur de l'Usuthu qu'il est proposé de créer; ii) soutien à la planification participative de l'utilisation des terres (y compris l'utilisation du bétail); iii) planification et conception participatives du système de distribution dans le secteur tertiaire; iv) soutien au processus de réforme dans les domaines foncier et hydrique; v) octroi et/ou facilitation du crédit à court et moyen terme pour financer les travaux d'irrigation dans les exploitations ainsi que les cultures; vi) animation et coordination des services d'appui à l'agriculture; vii) essais et démonstrations pour les cultures irriguées, aménagement des parcours et conservation du fourrage; viii) études, enquêtes et assistance technique relatives aux filières commerciales concernant les cultures horticoles et autres cultures à forte valeur marchande; ix) suivi des activités de développement en aval.

### **c) Protection de l'environnement**

Un appui sera fourni pour: i) parachever et exécuter le plan d'action relatif à la réinstallation, y compris le versement d'indemnités aux petits exploitants déplacés; ii) élaborer le plan de protection de l'environnement, y compris effectuer les études environnementales, en parallèle de la réalisation des plans détaillés d'ingénierie; iii) lancer des campagnes de sensibilisation et assurer la formation en matière de protection de l'environnement; iv) moderniser les dispensaires; v) former du personnel et des exploitants agricoles dans le domaine de la conservation des ressources naturelles; et vi) assurer la surveillance de l'environnement et la vérification des comptes.

### **d) Coordination et gestion du projet**

Le projet fournira une assistance technique et matérielle à une unité de gestion du projet (UGP) établie au sein de l'entreprise swazi du projet de Komati.

La participation du FIDA à l'intervention proposée de plusieurs donateurs se limitera aux activités en aval, qui s'adressent directement aux petits exploitants, à une partie de la composante relative à la protection de l'environnement.

## **Exécution du projet**

Le projet sera mis en œuvre sur une période de sept ans, s'inscrira dans le cadre de la politique global du Ministère des ressources naturelles et de l'énergie, et sera exécuté sous la responsabilité de ce dernier, par l'intermédiaire du Conseil d'administration et de la direction de la SKPE. Le Ministère de l'agriculture et des coopératives sera entièrement responsable de la mise en œuvre des activités agricoles. L'exécution des activités en amont reviendront à l'UGP, sous l'autorité du directoire de la SKPE, tandis qu'une unité de développement en aval opérant également dans le cadre de la SKPE et de son directoire sera chargée d'exécuter les activités en aval. Les services techniques, sociaux et tous les autres services de soutien seront sous-traités à des organismes du secteur privé et à des ONG ayant fait leur preuve.



### **Caractéristiques importantes**

Le projet est conforme à la stratégie adoptée par le FIDA au Swaziland, fondée sur l'impératif de transformer l'agriculture du Swaziland National Land (SNL) par le biais de l'intensification des cultures, de l'utilisation de technologies améliorées et de l'achat d'intrants. Il soutiendra la stratégie de développement national mise en œuvre par le gouvernement en développant les ressources hydriques du bassin inférieur de l'Usuthu et en s'attaquant aux problèmes socio-économiques et juridiques, l'objectif étant de stimuler le développement de l'irrigation et de permettre ainsi aux petits exploitants agricoles d'exploiter au mieux les filières commerciales existantes et de diversifier, d'intensifier et de commercialiser la production agricole. De même, le projet facilitera et encouragera l'intensification et la commercialisation de la production de bétail pour tirer parti du créneau commercial existant dans la zone du projet et réduire ainsi ou arrêter la dégradation actuelle de la base de ressources naturelles. L'assistance du FIDA visera à introduire les processus participatifs dans le cycle du projet et à promouvoir l'autonomisation des utilisateurs moyennant la formation, le renforcement des capacités au niveau local et l'appui aux réformes. Les bénéficiaires seront chargés du développement, de la préparation et de l'exécution de leurs plans de travail. Le projet est également novateur dans la mesure où sa mise en œuvre sera facilitée par l'existence de filières commerciales solides permettant le soutien technique, la fourniture d'intrants, l'octroi de prêts, la transformation agricole et la commercialisation. Le projet permettra au FIDA de consolider ses rapports de travail avec un certain nombre d'autres organisations internationales.

### **Principales questions à régler**

Au cours de l'évaluation prospective, les principaux problèmes à aborder seront: i) les questions liées à la réinstallation en consultant les communautés par l'intermédiaire du Conseil consultatif dont la création est proposée; ii) la recherche de sources de financement du crédit dans le secteur privé, y compris pour ce qui est de la fourniture de garanties de prêt aux établissements financiers qui prêteront aux petits exploitants; iii) les dispositifs de régulation des mouvements de fonds destinés au projet et un système commun de passation des marchés compte tenu de la participation éventuelle de six donateurs, dont le FIDA; iv) un examen critique et approfondi des risques que le projet pourrait faire courir en matière de santé publique.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Le Swaziland a jusqu'à présent bénéficié de deux prêts pour un montant total de 10,62 millions de DTS, l'un de ces projets étant actuellement en cours d'exécution.



<b>Région:</b> Asie et Pacifique	<b>Pays:</b> Bangladesh
<b>Nom du projet:</b> projet de gestion communautaire des ressources dans le district de Sunamganj	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 350
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 32,3	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 126,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinanceur:</b> pourparlers en cours avec le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni
<b>État d'avancement:</b> évaluation prospective en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> FIDA et UNOPS

### Objectifs du projet

Avec une population totale avoisinant les deux millions d'habitants, le district de Sunamganj se classe en septième position parmi les districts les plus pauvres du Bangladesh. L'incidence élevée de la pauvreté s'explique en partie par la faible intensité des cultures, car la région est submergée par les crues durant cinq à six mois par an. Dans ce contexte, l'objectif principal du projet proposé est d'augmenter le revenu de 135 000 ménages pauvres du district de Sunamganj. À cet effet, le projet se propose de: i) fournir des prêts en faveur d'activités rémunératrices agricoles et non agricoles; ii) faciliter l'accès aux ressources naturelles; et iii) favoriser la conservation de la base de ressources. Le projet encouragera aussi la mise en place d'un cadre institutionnel durable, par la création à la fois d'institutions à l'échelle locale d'une institution nationale susceptible de reproduire ce type d'initiative. À cette fin, il tirera parti de l'expérience du programme de lutte contre la pauvreté en Asie du sud (SAPAP), financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le Kishorganj, qui met l'accent sur le développement des institutions à l'échelon local.

### Bénéficiaires du projet

Le Sunamganj étant un district délaissé et reculé, caractérisé par la fréquence d'inondations destructives, l'insécurité des moyens de subsistance et la vulnérabilité du groupe cible y restent particulièrement élevées. Le groupe cible sera constitué de familles de petits agriculteurs marginaux ou sans terre, y compris de femmes, soit environ 246 000 ménages ruraux (ou 86% du nombre total des ménages de la zone du projet). Cinquante pour cent de tous les ménages possèdent moins de 0,2 ha et 35% moins de 1 ha. La priorité sera accordée aux ménages sans terre dirigés par une femme et aux jeunes sans emploi. Près de 135 000 ménages (dirigés par un homme ou par une femme) devraient directement bénéficier du projet.

### Composantes du projet

#### a) Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre

Dans le cadre de cette composante, le projet fournira de nouvelles possibilités d'emploi aux membres les plus pauvres des communautés, en particulier aux femmes, tout en réduisant les risques liés à l'érosion et aux inondations. Il s'agira de soutenir le développement de l'infrastructure par des travaux à forte intensité de main-d'œuvre, entrepris en réponse à la demande (par exemple, remise en état des digues de retenue des eaux de crue, travaux contre l'érosion, infrastructures de protection des

villages et entrepôts villageois), tout en encourageant l'épargne régulière. Par le biais des organisations villageoises, les bénéficiaires financeront 5% des coûts de l'infrastructure sous forme de main-d'œuvre et/ou d'espèces.

**b) Développement des pêches**

La zone offre un vaste potentiel pour le développement des pêches, en plaine inondable comme en étang. Le projet visera à créer l'environnement requis pour la protection et la production d'espèces locales en creusant *beels* et *khals* et en plantant des arbres adaptés aux marécages. En outre, des refuges seront créés au sein des zones qui auront été creusées, où la pêche sera interdite afin de garantir des schémas productifs respectueux de l'environnement. Des techniciens de village (agents villageois) seront formés pour apporter un soutien technique approprié aux communautés pour la récolte du poisson. Cinq sous-composantes du projet bénéficieront d'un appui: développement des concessions de courte durée; développement des concessions plus longues; assistance destinée au *Tanguar Haor*; étangs piscicoles pour les femmes indigentes; et soutien au développement de la pêche.

**c) Production végétale et animale**

Dans les basses terres, le projet appuiera la fourniture de crédit pour l'achat de canards et de bovins d'embouche, engraisés aux aliments naturels ou d'appoint. Dans les hautes terres, il encouragera la production de chèvres et de vaches laitières en plus de l'élevage de canards et de bovins d'embouche. Les services vétérinaires seront améliorés grâce à la formation dispensée aux agents villageois par le personnel du Département des services zootechniques. Par le biais de cette composante, le projet permettra à des groupes défavorisés de cultiver 2 430 ha de *khas* appartenant au gouvernement, en bénéficiant d'un soutien sous forme de crédit et d'assistance technique. Trois sous-composantes porteront sur la mise au point et la diffusion des techniques: i) recherche sur l'introduction de cultures fourragères et mise au point de systèmes d'exploitation intégrés; ii) démonstration des techniques; iii) appui au Département des services zootechniques et au Département de la vulgarisation agricole pour former les agriculteurs et fournir une assistance technique.

**d) Microfinance**

Le projet permettra d'accéder aux services villageois d'épargne et de crédit pour promouvoir des produits ayant une valeur marchande élevée et des débouchés assurés (produits de l'élevage et de la pêche). Le projet créera 4 492 organisations villageoises, dont 50% seront féminines, et en fera des intermédiaires financiers au service des pauvres. Les cadres et les présidents des organisations villageoises seront formés pour administrer les opérations d'épargne et de prêt, tandis que les agents villageois recevront une formation pour pouvoir fournir une assistance technique aux bénéficiaires. L'organisation villageoise accordera des crédits à ses membres tandis que son directeur, après avoir reçu une formation adéquate, se chargera de tenir les livres comptables et d'octroyer les prêts. Les prêts ne seront accordés qu'aux membres participant à l'épargne collective de l'organisation villageoise depuis six mois. Les membres les plus pauvres de l'organisation recevront les prêts en priorité. Les fonds du FIDA seront exclusivement destinés au groupe cible, constitué par les ménages possédant moins de 1 ha.

**e) Appui institutionnel**

Dans le but de garantir la viabilité financière du programme SAPAP, le projet financera: i) l'assistance technique nécessaire pour institutionnaliser les activités du SAPAP; ii) le coût associé à la création des bureaux du SAPAP dans le Sunamganj et dans toutes les *upazilas*, y compris les salaires du personnel, l'achat du matériel, le mobilier et les frais de voyage du personnel; et iii) le renforcement des institutions et des mécanismes locaux qui leur apporteront une assistance. Le projet formera dans chaque village deux agents qui travailleront comme vulgarisateurs dans le secteur des

pêches, de l'élevage et des cultures, et recrutera 86 animateurs pour assurer la mobilisation communautaire. Un appui sera également fourni pour la création de l'unité de gestion du projet dans le Sunamganj.

### **Exécution du projet**

L'exécution de ce projet d'une durée de dix ans, qui fait appel au Mécanisme flexible de financement (MFF), comprend trois phases. Elle est placée sous la responsabilité générale du Ministère des collectivités locales, du développement rural et des coopératives. Un comité directeur interministériel assurera la coordination des politiques. Des comités de coordination seront créés au niveau du district et des *upazilas*. À l'échelle des villages, les bénéficiaires, les organisations villageoises, les comités de gestion lacustre, les groupements de vulgarisation, ainsi que les groupes chargés de la construction et de l'entretien de l'infrastructure joueront un rôle prépondérant dans la planification et la mise en œuvre.

### **Caractéristiques importantes**

Le projet est conforme à la stratégie du FIDA au Bangladesh, qui vise à aider les groupes vulnérables et marginalisés des régions reculées, telles que les zones qui sont régulièrement submergées par des crues importantes (*haors*). Le projet se propose de: i) soutenir un système d'intermédiaires financiers villageois, dont les activités de gestion de l'épargne et du crédit seront confiées aux responsables de chaque organisation villageoise; ii) faciliter la gestion communautaire et les droits d'accès aux ressources productives (terre et eau) dans les régions d'*haor* du Bangladesh; ce faisant, le projet partira des succès remportés et des enseignements tirés par le FIDA dans le cadre du projet en faveur des petits pêcheurs des bras morts, qui a entraîné une importante redistribution des ressources productives en faveur du groupe cible et l'octroi de concessions de pêche de 50 ans aux groupements de pêcheurs bénéficiaires; iii) contribuer à la restauration de l'habitat naturel comme moyen d'accroître la production piscicole et les disponibilités de poisson, ce qui aura un effet positif sur la sécurité matérielle des populations pauvres tributaires de la pêche de subsistance; iv) essayer d'atteindre le noyau d'extrême pauvreté en encourageant les partenariats entre les personnes les plus pauvres, et les organisations villageoises; et v) prendre en compte la nécessité stratégique de privilégier les femmes dans le groupe cible. Une caractéristique importante du projet est la transformation du programme SAPAP en une institution nationale autofinancée. Des partenariats stratégiques seront aussi mis en place avec le DFID en vue de soutenir des activités rémunératrices durables.

### **Principales questions à régler**

Les problèmes suivants seront étudiés pendant l'évaluation prospective: i) justesse des propositions de ciblage définies lors de la conception du projet; ii) évaluation de l'impact du projet sur la charge de travail des femmes et la prise en compte des conclusions de celle-ci; iii) un examen de la situation du financement du SAPAP à moyen terme pour voir s'il peut devenir une institution autonome à plus long terme; iv) identification des besoins en matière de dialogue politique relatif à l'utilisation des terres dans le cadre du projet, et instauration de ce dialogue; v) vérification de la correspondance existant entre le projet ainsi conçu et, d'une part, la stratégie adoptée par le FIDA pour le développement de la finance rurale dans le pays et, de l'autre, le cadre de politique de finance rurale récemment approuvé par le FIDA; et (vi) un renforcement des arrangements de cofinancement avec le DFID.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Le FIDA a accordé 19 prêts au Bangladesh pour un montant total de 188,24 millions de DTS. Sept projets sont actuellement en cours d'exécution.

<b>Région:</b> Amérique latine et Caraïbes	<b>Pays:</b> Grenade
<b>Nom du projet:</b> projet d'entreprises rurales	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 3 250
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 7,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 0,96
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> intermédiaires	<b>Cofinancier:</b> Banque de développement des Caraïbes (BDC)
<b>État d'avancement:</b> évaluation prospective en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> FIDA et BDC

### Objectifs du projet

À la suite des difficultés rencontrées par le secteur agricole au cours des années récentes et du net recul de l'industrie bananière, Grenade a l'un des taux de chômage les plus élevés des Caraïbes (estimé aux alentours de 15% en 1998) et un taux de sous-emploi élevé dans les régions rurales. Le secteur du tourisme naissant n'a pas suffi pour palier la vulnérabilité des petites économies. On estime que près d'un tiers de la population du pays vit au-dessous du seuil de pauvreté, en particulier les jeunes, et que 12,9% de la population est extrêmement pauvre, c'est-à-dire, incapable d'assumer le coût ne serait-ce que des aliments de base<sup>5</sup>. Les femmes et les enfants sont les plus gravement touchés. En conséquence, le projet proposé aura pour objet principal de réduire durablement la pauvreté rurale, dans le respect de l'équité entre les sexes, en permettant aux ménages ruraux d'accroître leurs revenus en les aidant à identifier et à concrétiser des possibilités de développement économique. Les objectifs précis du projet consisteront à: i) diversifier, améliorer et asseoir durablement les activités génératrices de revenus des bénéficiaires; ii) renforcer les capacités et instaurer la confiance au niveau des communautés rurales; iii) renforcer la capacité des fournisseurs de services ruraux afin de mieux répondre aux besoins des communautés; iv) promouvoir des activités de production et de transformation efficaces et respectueuses de l'environnement; et v) développer les liens intersectoriels et les filières commerciales.

### Bénéficiaires du projet

Le projet opérera sur l'ensemble du territoire national et certaines de ses activités intéresseront les trois îles du pays (Grenade, Carriacou et Petit Martinique). Toutefois, certaines communautés rurales seront ciblées en raison de la plus forte incidence de la pauvreté rurale. La participation de ces dernières augmentera progressivement pendant la durée du projet. Quarante neuf communautés devraient prendre part à la composante participation communautaire du projet. Le groupe cible comprendra environ 3 000 ménages (soit 12 000 personnes), dont 2 000 vivent dans l'indigence. Au moins 2 920 petits exploitants et 80 micro-entrepreneurs devraient bénéficier directement du projet. En outre, 1 500 ménages bénéficieront indirectement des interventions du fonds d'investissement rural, notamment en ce qui concerne l'infrastructure, la formation et l'assistance technique.

<sup>5</sup> D'après le rapport sur l'évaluation de la pauvreté en 1999 de la Banque de développement des Caraïbes.

## **Composantes du projet**

### **a) Participation et soutien communautaires**

Un appui sera fourni pour assurer la mobilisation et le renforcement des communautés. L'agent de développement communautaire, en consultation avec la communauté, sélectionnera un prestataire de services ruraux (ONG) qui deviendra copartenaire d'exécution du projet. Cette institution travaillera avec les villageois à l'élaboration d'un plan communautaire définissant les besoins, les priorités et les activités réalisables. Les capacités des fournisseurs de services ruraux seront renforcées au moyen d'une formation. Les plans communautaires nécessitant un financement seront présentés à l'équipe de coordination du projet pour bénéficier d'une subvention fonds d'investissement rural (par exemple pour le préinvestissement, l'infrastructure commerciale et l'appui en matière de commercialisation, l'infrastructure socio-productive et les investissements liés au développement de l'écotourisme et du tourisme rural.)

### **b) Développement des entreprises**

Le but de cette composante est de créer des entreprises viables, susceptibles de répondre efficacement à la demande du marché. À cette fin, deux sous-composantes seront appuyées: i) production et services, notamment développement des cultures, de l'élevage et des pêches, vulgarisation et appui aux services techniques; et ii) commercialisation et transformation, en finançant l'infrastructure de commercialisation et les équipements de transformation; en améliorant l'information commerciale et la capacité de promotion des produits; en soignant la conception, la qualité et la présentation des produits (notamment artisanaux); et en organisant des sessions de formation pour le contrôle de qualité, la conservation, la transformation et le conditionnement des produits.

### **c) Services financiers ruraux**

Afin de soutenir les petites entreprises et les micro-entreprises recensées dans le cadre de la composante qui précède, le projet s'efforcera de faciliter l'accès des ménages bénéficiaires à des services financiers ruraux performants, en aidant les institutions locales à améliorer leur gestion et leurs prestations. Il recourra à cette fin aux moyens suivants: i) financement, par un guichet réservé aux micro-investissements, des immobilisations liées au démarrage d'une activité. Ce guichet sera mis en œuvre sur une base pilote pour financer, contre remboursement, des initiatives privées prometteuses et viables; ii) remise d'un nantissement aux intermédiaires financiers par le biais d'un fonds de garantie des prêts, et iii) ouverture d'une ligne de crédit à des intermédiaires choisis pour augmenter leur portefeuille auprès des ruraux pauvres. Le fonds d'investissement rural et le guichet de micro-investissement seront gérés par une banque commerciale locale.

### **d) Coordination du projet**

Une équipe de coordination spécialement constituée sera responsable de la gestion et de l'organisation des activités du projet, notamment de l'appui fourni aux prestataires de services ruraux auxquels il est fait appel dans le cadre du projet, et de leur coordination. Elle aidera aussi le Gouvernement grenadin à mettre en place un organisme national de coordination du développement rural.

## **Exécution du projet**

Le Ministère des finances, qui sera responsable de la mise en œuvre de ce projet d'une durée de six ans, jouera un rôle important en matière d'orientation, de coordination des ministères techniques et autres organismes et de décaissement des fonds du projet. Les activités seront coordonnées par l'équipe de coordination du projet créée au sein du Ministère des finances. Elle sera dirigée par un chef de projet, responsable devant le comité de coordination du projet. Un nouvel organisme national,



le fonds de développement rural (FDR), assurera la coordination administrative et financière. Le comité de coordination du projet et le FDR auront la responsabilité globale de la coordination et de l'orientation du projet.

### **Caractéristiques importantes**

Le projet est conforme aux priorités nationales de développement du Gouvernement grenadin et à l'exposé des options et stratégies d'intervention du FIDA pour les pays des Caraïbes orientales. Les activités soutenues par le projet seront fondées sur la demande et se soucieront d'équité entre les sexes. Le développement d'un secteur de culture biologique avec la participation du secteur privé est une initiative prometteuse. Le projet encouragera une exploitation durable des ressources naturelles du pays et proposera de nouveaux instruments et dispositifs de services financiers ruraux. Par le biais du fonds de développement rural proposé, le projet devrait permettre une meilleure coordination de l'action visant à réduire la pauvreté rurale.

### **Principales questions à régler**

Les questions suivantes seront examinées de près pendant l'évaluation prospective: i) la composante relative aux services financiers ruraux pour évaluer la possibilité d'aider les mutuelles de crédit à étendre leur rayon d'action en milieu rural; ii) la sous-composante production et services, notamment pour définir les priorités; iii) analyse plus précise du marché, y compris les possibilités de débouchés et les obstacles; iv) pour ce qui est des entreprises, envisager de développer des liens entre le projet, le secteur privé et les écoles.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Le FIDA a financé un projet à Grenade pour un montant total de 1,37 million de DTS. Le projet a pris fin en 1989.

<b>Région:</b> Proche-Orient et Afrique du Nord	<b>Pays:</b> Bosnie-Herzégovine
<b>Nom du projet:</b> projet de développement de l'élevage et de la finance rurale	<b>PNB par habitant</b> <sup>1: 6</sup>
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 25,1	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1:</sup> 4,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2:</sup> FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> Fonds de l'OPEP; des pourparlers sont en cours avec l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI) et le Département de l'agriculture des États-Unis
<b>État d'avancement:</b> évaluation prospective en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> FIDA et UNOPS

### Objectifs du projet

Compte tenu des conditions agro-écologiques du pays, il est crucial pour assurer la relance de l'économie rurale de résoudre les problèmes sous-jacents du secteur de l'élevage et d'appuyer le processus de transition vers l'économie de marché, interrompu par la guerre. Le projet proposé a donc pour objectif global d'élaborer un modèle reproductible et durable de production animale commerciale à petite échelle, qui mettra en évidence le potentiel de création du secteur de l'élevage. Pour ce faire, le projet entend aider les ruraux pauvres, hommes et femmes, en contribuant au développement d'une production animale à petite échelle, axée sur le secteur privé et orientée sur le marché, afin d'entraîner un accroissement durable des revenus des ménages, d'assurer la sécurité alimentaire et de contribuer à la stabilité sociale et à la prospérité des communautés rurales. Plus précisément, le projet s'efforcera de: i) soutenir le développement de la production animale des petits exploitants par l'octroi de crédit aux ménages de petits paysans et à ceux qui sont disposés à se lancer dans la production animale, ou à intensifier ce type d'activité; ii) permettre aux agriculteurs d'accéder à des services d'appui appropriés; iii) développer et améliorer les liens avec le marché, plus particulièrement dans le domaine de la commercialisation des produits laitiers; iv) ouvrir de nouvelles options d'activités rémunératrices et mettre en place les liaisons requises, en amont et en aval, pour les éleveurs; v) reconstruire et/ou remettre en état l'infrastructure rurale essentielle en vue de créer un environnement favorable à la reprise d'activités économiques.

### Bénéficiaires du projet

Les activités du projet privilégieront au départ les zones de production animale traditionnelles dans les deux entités territoriales - la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska. Le groupe cible englobera les petits agriculteurs appartenant aux populations résidentes et de retour, y compris d'anciens emprunteurs du FIDA vivant dans la zone du projet. 80% des agriculteurs du groupe cible exploitent moins de 5 ha, 60% moins de 2 ha. On veillera tout particulièrement à s'assurer une large participation des femmes, notamment de celles qui sont chefs de famille par suite de la guerre. Environ 9 000 ménages ou familles dirigées par une femme seront visés par le projet. Ce dernier devrait avoir un impact positif sur les revenus et la qualité de la vie d'environ 21 000 ménages (soit près de 84 000 personnes), qui bénéficieront de l'amélioration de l'infrastructure

<sup>6</sup> Estimé correspondre à la tranche inférieure des revenus intermédiaires (761 à 3 030 USD).

rurale. Sur ce total, environ 5 400 ménages bénéficieront également d'un accès au crédit et à des aides pour améliorer la production animale; ils pourront en outre devenir membres d'associations d'épargne et de crédit (AEC), et 4 000 familles de plus bénéficieront d'un accès au crédit par le biais des AEC.

### **Composantes du projet**

#### **a) Développement de l'élevage et des entreprises**

Dans le cadre de cette composante, on s'attachera à: i) créer des associations de producteurs (essentiellement de producteurs de lait, d'éleveurs de vaches laitières et de brebis) qui, à leur tour, faciliteront l'accès aux marchés et fourniront toute une gamme de services à leurs membres; une ONG sera chargée de mobiliser les agriculteurs, de faciliter la création et le développement des associations de producteurs et de dispenser la formation; une ligne de crédit sera ouverte par l'entremise d'une banque commerciale afin d'octroyer des prêts pour l'achat des bêtes et autres activités apparentées; les services de vulgarisation seront améliorés en privilégiant la formation d'agriculteurs spécialisés chargés des démonstrations (dont au moins 50% seront des femmes) parmi les membres des associations de producteurs, ainsi que celle d'agents municipaux de vulgarisation, de directeurs de formation ou de spécialistes; ii) apporter une aide aux mini-laiteries participantes moyennant des stratégies commerciales appropriées, des conseils et une assistance pour le développement de produits et la gestion laitière, y compris une assistance technique pour développer les capacités d'un groupe d'appui au développement du secteur laitier; et proposer du crédit à la fois pour améliorer et développer les laiteries et pour investir dans des centres de collecte ainsi que dans le transport et/ou l'amélioration du réseau de distribution; iii) encourager les petites et moyennes entreprises en leur fournissant des services de développement des activités et en leur donnant accès au crédit.

#### **b) Développement de la microfinance**

Le projet encouragera la création, à titre expérimental, d'AEC villageoises autogérées (au nombre d'environ 36) pour assurer l'octroi de prêts de faible montant que le secteur bancaire ne peut fournir, afin de financer les fonds de roulement et le développement d'activités rémunératrices supplémentaires telles que l'apiculture, l'horticulture, la transformation des produits, le commerce et les services. Lorsque le cadre juridique approprié aura été mis en place, le projet encouragera la mobilisation de l'épargne. En attendant, il contribuera au capital par un don, plafonné à 10 000 KM et versé en deux tranches, pour accroître les ressources destinées à la rétrocession du crédit. Lorsque les AEC auront prouvé qu'elles sont viables à terme et qu'elles opèrent conformément aux règles prudentielles, elles seront habilitées à emprunter des fonds supplémentaires sur la ligne de crédit du projet. Le projet recrutera une ONG internationale expérimentée dans le domaine de la microfinance pour établir une organisation de microcrédit du projet sous forme d'une structure indépendante chargée de promouvoir la création d'AEC et d'acheminer les fonds de crédit destinés à ces associations.

#### **c) Reconstruction de l'infrastructure rurale**

Un appui sera fourni pour la reconstruction de l'infrastructure publique/communautaire dans les zones rurales, en particulier dans les localités visées par les activités de développement de l'élevage. En ce qui concerne l'infrastructure rurale, l'assistance sera accordée sur demande, en réponse aux requêtes présentées directement par les communautés de chaque entité aux unités de coordination du projet (UCP). Deux types de microprojets axés sur la reconstruction de l'infrastructure seront financés: i) des ouvrages exécutés par les communautés; ii) des ouvrages de plus grande envergure et plus complexes exécutés par des entrepreneurs. La contribution des communautés devrait être de nature financière ou sous forme de main-d'œuvre et de matériaux locaux. Une ONG sera recrutée pour exécuter cette composante.



#### d) **Gestion du projet**

Le projet appuiera: i) le fonctionnement des UCP dans chaque entité, y compris les salaires et indemnités supplémentaires, les véhicules, le matériel de bureau, l'assistance technique, la formation du personnel et les visites d'études; ii) la création d'un fonds pour les initiatives de développement.

#### **Exécution du projet**

Les ministères de l'agriculture des deux entités seront chargés d'exécuter ce projet d'une durée de six ans. Les comités de pilotage du projet créés dans chaque entité définiront la stratégie globale et donneront les grandes orientations. Les UCP seront des instances de coordination plutôt que d'exécution; elles seront responsables de la programmation annuelle, de la gestion financière, de la sous-traitance et de la supervision des organismes d'exécution, du suivi, des rapports et de l'évaluation. Des ateliers d'exécution regroupant tous les organismes d'exécution du projet des deux entités seront organisés chaque année.

#### **Caractéristiques importantes**

Le projet proposé représente une transition entre aide d'urgence et développement durable de l'économie rurale. Une approche intégrée, inspirée par l'expérience acquise au cours de projets antérieurs, y compris ceux d'autres donateurs, visera à assurer aux éleveurs financés par le projet les débouchés nécessaires. Dans le cadre du projet, les responsabilités seront dévolues aux communautés par le biais des associations de producteurs, des AEC et des comités chargés des microprojets, et le rôle des institutions communautaires en matière de planification et de gestion des interventions de développement sera renforcé, favorisant ainsi l'autosuffisance. Le projet créera des liens avec le secteur privé en établissant des partenariats commerciaux entre associations de producteurs et laiteries privées. Dans toutes les activités du projet, l'accent sera mis sur les besoins et la demande des femmes. En outre, le projet veillera à ce que les femmes occupent au moins 50% des postes de gestion au sein des associations de producteurs. Enfin, la participation des ONG en qualité de partenaires d'exécution constitue un nouvel aspect de l'action du FIDA en Bosnie-Herzégovine.

#### **Principales questions à régler**

Il s'agit notamment de: i) sélectionner à l'heure actuelle une banque commerciale comme partenaire, compte tenu des incertitudes du contexte financier en Republika Srpska dues à la privatisation en cours des banques; ii) veiller à ce que des mécanismes de coordination soient mis en place entre les UCP des deux entités pour éviter les chevauchements d'activités dans les zones proches de la frontière; iii) étudier la possibilité de financer l'assistance technique nécessaire en faisant appel aux donateurs bilatéraux; iv) parvenir à un accord avec le gouvernement sur le taux d'intérêt à appliquer à titre de coût financier aux banques commerciales chargées de la ligne de crédit du projet ainsi que sur le délai de remboursement par les banques au gouvernement; v) étudier de très près les critères de sélection des ONG partenaires d'exécution pour s'assurer qu'elles adhèrent aux approches suivies par le projet et qu'elles disposent de la capacité d'exécution adéquate.

#### **Opérations antérieures du FIDA**

Deux projets, dont un lancé à l'initiative du FIDA, ont été financés pour un montant total de 14,45 millions de DTS. Le projet de remise en état et de développement des petites exploitations agricoles est actuellement en cours d'exécution et doit prendre fin dans le courant de 2001.

**PROJETS À L'ÉTUDE – 2000-2001**  
**CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
<b>SOIXANTE ET ONZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DÉCEMBRE 2000</b>									
Afrique I	Sénégal	9,0	520	Projet d'organisation et de gestion villageoises – phase II	Développement rural/ développement communautaire	13,5	M. Ben-Senia	EB 69/mai 00	déc. 2000
Afrique II	Kenya	29	350	Projet de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre	Opérations FBS/crédit rural	11,30	M. Williams	EB 69/mai 00	déc. 2000
	Lesotho	2	570	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	8,40	M. Gicharu	EB 69/mai 00	déc. 2000
	Madagascar	15	260	Projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré – phase II	Développement rural	13,0	M. David e Silva	EB 70/sept. 00	déc. 2000
	République-Unie de Tanzanie	32	220	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	16,34	M. Faisal	EB 70/sept. 00	déc. 2000
	Ouganda (X)	21	310	Programme national de services de conseils agricoles	Vulgarisation	17,5	M. Yayock	EB 70/sept. 00	déc. 2000
Asie et Pacifique	Cambodge	11	260	Projet de développement rural à assise communautaire dans les provinces de Kampong Thom et de Kampot	Développement rural	10,0	M. Wang	EB 70/sept. 00	déc. 2000
	Chine	1 239	750	Projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental	Développement/ microfinancement rural	30,4	M. Martens	EB 70/sept. 00	déc. 2000
	Corée, R.P.D.	23	2/	Projet de promotion de sécurité alimentaire dans les hautes terres	Développement agricole	24,4	M. Musharraf	EB 70/sept. 00	déc. 2000
	Pakistan	132	470	Projet de développement des zones tribales du sud sous administration fédérale	Développement rural	17,2	M. Attig	EB 69/mai 00	déc. 2000



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique latine et Caraïbes	Uruguay	3	6 070	Programme national d'appui aux petits producteurs – Phase II	Développement rural	14,0	M. Glickman	EB 70/sept. 00	déc. 2000
Proche-Orient et Afrique du Nord	Maroc	28	1 240	Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province du Haouz	Développement rural	18,02	M. Nourallah	EB 70/sept. 00	déc. 2000
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE TERMINÉE</b>									
Asie et Pacifique	Viet Nam (X)	77	350	Projet de microfinancement rural 3/	Services financiers ruraux	À déterminer	M. Prayer Galletti	EB 54/avril 95	À déterminer
Proche-Orient et Afrique du Nord	Arménie	4	460	Projet concernant les services agricoles nationaux	Développement agricole/services financiers	À déterminer	M. Slama	EB 70/sept. 00	avril 2001
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS</b>									
Asie et Pacifique	Bangladesh	126	350	Gestion des ressources à assise communautaire de Sunamganj	Voir annexe A	À déterminer	M. Roy/ M. Brett		avril 2001
	Pakistan (X)	132	470	Projet de mise en valeur de la zone barani (Province de la Frontière du Nord-Ouest) - Phase II	Développement rural/gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Attig		avril 2001
	Philippines	75	1 050	Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao (CIREMP)	Développement rural/développement communautaire	14,0	M. Ramesh/ Mme Lucchetta	EB 69/mai 00	avril 2001
Amérique latine et Caraïbes	Grenade	0,96	3 250	Projet national d'appui aux petites entreprises rurales	Voir annexe A	À déterminer	Mme Vargas-Lundius		avril 2001
	Haiti	8	410	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural 4/	Développement rural	À déterminer	M. Gariglio		avril 2001
Proche-Orient et Afrique du Nord	Bosnie-Herzégovine	4	n.d. 5/	Projet de développement de l'élevage et du financement rural	Voir annexe A	À déterminer	M. Hassani		avril 2001



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
<b>FORMULATION/PRÉPARATION TERMINÉE</b>									
Afrique I	Congo	3	680	Projet de commercialisation et de financement rural	Commercialisation et crédit rural	À déterminer	M. Nsimasi	EB 60/avril 97	À déterminer
Asie et Pacifique	Inde	980	440	Deuxième projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa	Promotion des populations tribales	À déterminer	M. Khadka		
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	41	2 470	Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	Pêches	À déterminer	M. Haudry de Soucy	EB 63/avril 98	
<b>FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS</b>									
Afrique I	Sao Tomé-et-Principe	0,1	270	Programme de développement participatif de l'agriculture paysanne et des pêches artisanales	Voir annexe A	À déterminer	Mme Sparacino		avril 2001
	Sierra Leone	5	140	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi		
Afrique II	Érythrée	4	200	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture à Gash Barka	Développement local	À déterminer	M. Sorensen		
	Malawi	11	210	Projet d'appui aux activités rurales 6/	Développement rural	À déterminer	M. Sorensen		avril 2001
	Mozambique	17	210	Projet concernant les pêches artisanales de Sofala	Pêches	À déterminer	M. Heinemann		
	Namibie	2	1 940	Programme de développement des zones communales du sud	Développement local	À déterminer	M. Williams		
	Swaziland	1	1 400	Projet d'irrigation destiné aux petits exploitants du bassin inférieur du fleuve Usuthu 7/	Voir annexe A	À déterminer	M. Yayock		avril 2001
Asie et Pacifique	Indonésie	204	640	Projet de développement des hautes terres de Kalimantan Est	Développement rural	À déterminer	M. Prayer-Galletti		
	Népal	23	210	Programme de développement des hautes terres de l'ouest	Développement rural	À déterminer	M. Khadka		



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Proche-Orient et Afrique du Nord	Algérie	30	1 550	Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans la province de Skikda	Développement rural	À déterminer	M. Nourallah		avril 2001
	Gaza et Cisjordanie	3	1 560	Programme de restauration des sources naturelles	Irrigation	À déterminer	M. Hassani		
<b>ADMISSION/IDENTIFICATION TERMINÉE</b>									
Afrique I	Cameroun	14	610	Projet de développement communautaire	Développement rural	À déterminer	Mme Trupke		
	Afrique du Sud	41	3 310	Projet de renforcement des systèmes financiers ruraux	Crédit rural	À déterminer	M. Heinemann		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Liban	4	3 560	Programme de financement rural coopératif	Services financiers	À déterminer	M. Abdouli		
	Turquie	63	3 160	Programme participatif de mise en valeur du cheptel, de la production fourragère et des parcours	Élevage	À déterminer	M. Hassani		
<b>IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS</b>									
Asie et Pacifique	Laos	5	320	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang		
	Sri Lanka	19	810	Deuxième projet de crédit à l'intention des petits exploitants	Crédit	À déterminer	M. Ramesh/ Mme Lucchetta		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	15	4 990	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguia		
	Costa Rica	4	2 770	Projet de développement durable dans le canton de Talamanca	Développement agricole	À déterminer	M. Bettink		
	Costa Rica	4	2 770	Projet de promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	Agro-industries	À déterminer	M. Bettink		





**Notes de l'annexe B:**

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1998 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 2000".
- 2/ Pays à faible revenu selon les estimations (760 USD au maximum).
- 3/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 4/ Antérieurement fonds d'appui aux initiatives productives en milieu rural.
- 5/ Pays à revenu intermédiaire selon les estimations (de 761 USD à 3 030 USD).
- 6/ Antérieurement programme de développement agricole et rural dans la région sud.
- 7/ Antérieurement intensification de l'agriculture paysanne dans le bassin inférieur de l'Usuthu.